MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

Décision n° 16134 du 6 mars 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale

NOR : *INTJ1505237S*

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 77714 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424080S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er avril 2015:

Chaumette, Éric Nigend : 99 105 Numéro de livret de solde : 5 111 218

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er avril 2015:

Cruzol, Frédéric Nigend : 203 821 Numéro de livret de solde : 8 054 738

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 mars 2015.

Le général de corps d'armée,
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,
A. Giorgis